

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	11
Votants	12

Subventions Aux Associations

L'an deux mille dix ;

Le 29 Mars à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 24/03/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – HEURA - FOURNY – LACROIX – AUDIBERT – KAIL – FASOLA – BENABEN

REPRESENTEE : Mme ROBERT par Mme FOURNY

**ABSENTS EXCUSES : Mesdames BEUCHE - DE LA ROCCA
Monsieur YACOUB**

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subvention suivantes :

- Association Ensemble avec Benoît,
- Les Amis de La Liberté,
- Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de l'Olivier du Broc,
- Le Broc Bridge Club,

Le Conseil Municipal,

Après délibération, décide à l'unanimité d'allouer les subventions ci-dessous :

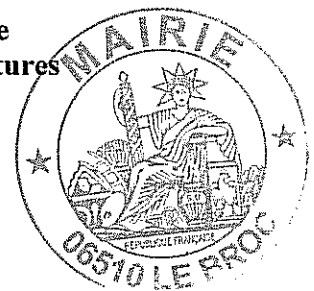
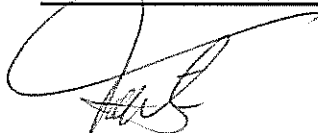
- Association Ensemble avec Benoît : 175 €
- Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de l'Olivier du Broc : 700€
- Le Broc Bridge Club : 700 €

Pour l'Association Les Amis de La Liberté, le Conseil Municipal s'abstient en attendant plus d'informations pour le prochain Conseil Municipal.

**Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures**

**LE MAIRE,
Emile TORNATORE**

**Et ce par : - Voix pour : 12
- Voix contre : 0
- Abstention : 0**



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 06/04/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 06/04/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication